

I. BUT DU COURS

Sous les noms de Sophistes, de Sophistique ou de Mouvement sophistique, sont regroupés un ensemble d'auteurs actifs entre la seconde moitié du 5^{ème} siècle ACN et la première moitié du 4^{ème} siècle ACN. Ces désignations renferment cependant une connotation négative remontant à un cadre polémique instauré par Platon et Aristote, dont l'enjeu consistait à s'approprier le nom de philosophie tout en dénonçant des adversaires ne satisfaisant pas aux critères ainsi institués : le sophiste était conçu comme l'envers du philosophe. Or il ne faut pas renoncer à chercher chez les auteurs décriés des penseurs originaux qui ont porté sur la société et les sciences de leur temps un regard critique et informé, révélateur de l'esprit d'une époque.

Les sophistes ne désignent ni une école philosophique ni un courant de pensée, au sens où ils ne s'organisent pas autour d'une unité doctrinale. La sophistique ne décrit pas non plus un art ou une science que tous auraient contribué à faire émerger, avant de disparaître avec eux. L'enjeu de ce séminaire sera par conséquent de mettre en discussion les thèses des principales figures de ce mouvement, non pas en dégagant des positions collectives, dans la mesure où ils ne manifestent pas plus de points communs que les philosophes de la même période, mais en les considérant comme des individualités qui partagent un même rapport au savoir et participent à des débats sur des questions communes : l'éducation et l'excellence, l'être et la connaissance, les émotions et la rhétorique, la loi et la nature.

Le projet n'est pas de tendre à l'exhaustivité en épuisant toutes les informations à disposition. Il s'agit plutôt d'examiner les problèmes philosophiques soulevés par les différents sophistes, c'est-à-dire de les situer dans leur contexte, d'en analyser la teneur, de comprendre leurs arguments et de saisir quelle vision du monde et de la politique ils mettent en place. La perspective générale est donc à la fois historique, philologique et, surtout, philosophique.

Après avoir examiné comment définir le sophiste (Séances 1 et 2), nous nous plongerons dans la pensée de Protagoras, largement reconstruite à partir des dialogues de Platon, qui nous donnent accès à une compréhension des enjeux politiques, épistémologiques et éducatifs de la pensée du premier sophiste, à propos desquels nous étudierons comment ils s'articulent au projet de fonder la démocratie (Séances 3-5) ; nous lirons ensuite les discours de Gorgias, qui mettent en évidence la vanité de l'ontologie au profit d'un phénoménalisme articulé à une théorie du discours comme producteur de monde en tant que moteur des émotions (Séances 6 et 7) ; après quoi nous devons entrer dans le débat entre le *nomos* et la *physis*, au cœur de la période, où il s'agira de dégager les différentes positions qui résultent du cadre politique, juspositiviste, mais en place par Protagoras (Séances 8 et 9) ; puis nous observerons comment le projet antilogique et rhétorique mis en place à la fois par Protagoras et par Gorgias aboutit à une conception du discours, chez Antiphon et *Les discours doubles* notamment, comme véhicules d'antinomies (Séance 10) ; dans l'avant-dernière séance (Séance 11), nous regarderons les principaux témoignages sur une critique de la religion, en essayant de comprendre quelle est la portée véritable d'une telle critique ; pour terminer, nous envisagerons le cas intéressant d'un écrit anonyme, fondateur d'une analyse économique qui sera reprise à la toute fin de l'Antiquité dans un contexte philosophique très différent (Séance 12). Les deux dernières séances seront consacrées aux exposés des étudiants.

II. OBJECTIFS

Objectifs de connaissance

- a. Introduire l'étudiant à un courant philosophique essentiel, en raison de son influence sur la pensée de Platon, mais dont la valeur a longtemps été négligée
- b. Approfondir la connaissance de questions philosophiques fondamentales émergeant avec la pensée des sophistes : phénoménalisme, rhétorique, grammaire, démocratie, relativisme, juspositivisme, contrat social
- c. Approfondir la définition de la sophistique, par contraste avec la philosophie
Remarque : la connaissance du grec n'est pas requise. Une initiation à l'alphabet grec sera proposée aux étudiants qui le souhaitent au cours de la première séance

Objectifs d'habiletés intellectuelles

- a. Pousser à la réflexion sur ce qu'est la philosophie et ce qui définit une pensée comme étant philosophique
- b. S'exercer à l'interprétation de textes philosophiques anciens, en particulier de textes à l'état fragmentaire
- c. S'exercer à la présentation orale et à la discussion philosophique universitaire
- d. S'exercer à la rédaction philosophique universitaire

III. CONTENU ET CALENDRIER :

Toutes les séances ont lieu de 15h30 à 18h20

Séance 1 (17/01/2017) : Introduction et définition moderne du sophiste

*Séance 2 (19/01/2017) : La signification du terme *sophistes**

Séance 3 (24/01/2017) : Protagoras et la politique

Séance 4 (26/01/2017) : Protagoras et la connaissance

Séance 5 (31/01/2017) : Protagoras et l'éducation

Séance 6 (2/02/2017) : Gorgias et la critique de l'ontologie

Séance 7 (07/02/2017) : Gorgias, la rhétorique et la fiction

*Séance 8 (09/02/2017) : *Nomos-Physis I* : Hippias et Thrasymaque*

*Séance 9 (14/02/2017) : *Nomos-Physis II* : Antiphon*

Séance 10 (16/02/2017) : Le projet rhétorique et l'antilogie

Séance 11 (21/02/2017) : La critique du divin : Prodicos et Critias

Séance 12 (23/02/2017) : L'Anonyme de Jamblique et sa réception

Séance 13 (28/02/2017) : Exposés des étudiants

Séance 14 (02/03/2017) : Exposés des étudiants

*11/04/2017 : envoi des travaux écrits (version finale) à cette adresse électronique :
Marc-Antoine.Gavray@ulg.ac.be*

IV. FORMULE PÉDAGOGIQUE

Le séminaire sera composé de trois parties :

- 1) Une série de leçons thématiques lors desquelles sont abordées les principales questions liées à la sophistique (Séances 1 à 12). Ces leçons mêlent exposé du professeur, lecture de textes et discussion collective – des textes eux-mêmes et d'autres études pertinentes
- 2) Deux séances d'exposés prononcés par les étudiants (Séances 13 et 14). Ceux-ci seront invités à proposer une première version de leur travail écrit, qui pourra bénéficier des commentaires des autres étudiants et du professeur
- 3) Un travail écrit à envoyer au plus tard le 11/04/2017. Sauf situation exceptionnelle, ce travail aura le même thème que l'exposé oral. Tout retard ou infraction aux consignes sera sanctionné par une réduction de la note.

V. LECTURES OBLIGATOIRES ET LECTURES SUGGÉRÉES

Lecture obligatoire

Les Sophistes : fragments et témoignages, vol. I-II, traductions, présentations et notes par M. Bonazzi et coll. ; sous la direction de J.-F. Pradeau, Paris, Flammarion, 2009.

Lectures suggérées

Éditions et traductions

DUMONT Jean-Paul, *Les Sophistes. Fragments et témoignages*, Paris, Presses Universitaires de France, 1969.

UNTERSTEINER Mario, *Sofisti. Testimonianze e frammenti. Fasc. I*, Firenze, La Nuova Italia, 1949.

—, *Sofisti. Testimonianze e frammenti. Fasc. II*, Firenze, La Nuova Italia, 1949.

—, *Sofisti. Testimonianze e frammenti. Fasc. III*, Firenze, La Nuova Italia, 1954.

— e Antonio BATTEGAZZORE, *Sofisti. Testimonianze e frammenti. Fasc. IV*, Firenze, La Nuova Italia, 1962.

ANTIPHON, *Discours. Suivis des fragments d'Antiphon le Sophiste*, texte établi et traduit par Louis Gernet, Paris, Les Belles Lettres, 1989⁴.

BUCHHEIM Tomas, *Gorgias von Leontinioi. Reden, Fragmente une Testimonien*, Hamburg, Felix Meiner, 1989. Traduction anglaise par J. Dillon & T. Gergel, *The Greek Sophists*, London, Penguin Classics, 2003.

Prodicus the sophist : texts, translations, and commentary, édité et traduit par R. Mayhew, Oxford; Toronto, Oxford University Press, 2011.

PENDRICK Gerard J., *Antiphon the Sophist. The Fragments*, Cambridge, Cambridge University Press, 2002.

Ouvrages généraux consacrés aux sophistes

BONAZZI Mauro, *I sofisti*, Rome, Carocci, 2010.

CASSIN Barbara, *L'Effet sophistique*, Paris, Gallimard, 1995.

— (éd.), *Positions de la sophistique : colloque de Cerisy*, Paris, J. Vrin, 1986.

GUTHRIE W. K. C., *Les Sophistes*, traduits par J.-P. Cottureau. Paris, Payot, 1976.

KERFERD George B., *Le Mouvement sophistique*, traduit par A. Tordesillas et D. Bigou, Paris, Librairie philosophique J. Vrin, 1999.

- ROMEYER DHERBEY Gilbert, *Les Sophistes*, Paris, Presses universitaires de France, 1985.
- ROMILLY Jacqueline (de), *Les Grands Sophistes dans l'Athènes de Périclès*, Paris, Éditions de Fallois, 1988.
- UNTERSTEINER Mario, *Les Sophistes*, vol. I-II, traduit et présenté par A. Tordesillas, préface de G. Romeyer Dherbey, Paris, J. Vrin, 1993.

Études consacrées à un auteur ou à un sujet

Sur le terme sophiste

- KERFERD G B, « The First Greek Sophists », *The Classical Review* 64, 1951, 8-10.
- MOREAU Joseph, « Qu'est-ce qu'un sophiste ? », *Platon devant les sophistes*, Paris, Vrin, 1987, 7-17.

Sur le contrat social

- KAHN Charles, « The Origins of Social Contract Theory in the Fifth Century B.C. », dans G.B. KERFERD (ed.), *The Sophists and their Legacy*, *Hermes. Zeitschrift für Klassische Philologie* 44, 1981 (1), 1981, 92-108.
- NARCY Michel, « Le Contrat social : d'un mythe moderne à l'ancienne sophistique », *Philosophie* 28, 1990, 33-56.

Sur la réception des sophistes

- NOËL Marie-Pierre, « Lectures, relectures et mélectures des sophistes », *Noesis* 2, 1998, 19-36.
- RAMNOUX Clémence, « Nouvelle réhabilitation des sophistes », dans C. RAMNOUX (éd.), *Études présocratiques*, Paris, Klincksieck, 1970, 175-188.
- TELL Håkan, *Plato's Counterfeit Sophists*, Cambridge (MA) – London, Center for Hellenic Studies, 2011.
- ROSSETTI Livio, « “Rhétorique de l'anti-rhétorique” et “effet de surprise” : à l'origine de l'image négative des sophistes », *Noesis* 2, 1998, 105-118.
- SASSO Robert, « Un Moment de l'histoire de la philosophie : les sophistes selon Hegel », *Noesis* 2, 1998, p. 63-73.

L'Anonyme de Jamblique

- CIRIACI Ascanio, *L'Anonimo di Giamblico. Saggio critico e analisi dei frammenti*, Napoli, Bibliopolis, 2011.
- COLE Andrew Thomas, « The Anonymous Iamblich and his Place in Greek Political Theory », *Harvard Studies in Classical Philology* 65, 1961, 127-163.
- DUMONT Jean-Paul, « Jamblique, lecteur des sophistes. Problème du Protreptique », *Le Néoplatonisme. Royaumont 9-13 juin 1969*, Paris, Éditions du CNRS, 1971, 203-214.
- LACORE Michelle, « L'Homme d'acier, ἀδαμάντινος ἀνήρ. De l'Anonyme de Jamblique à Platon », *Revue des études grecques* 110, 1997, 399-419.
- LOMBARDI Michela, « Il principio dell'ἐπιμειξία dei beni nell'Anonimo di Giamblico (Vorsokr. 89, 7, 1-9) », *Rivista di filologia e di istruzione classica* 125, 1997, 263-285.
- RATTE Charles, « La Loi dans l'Anonyme de Jamblique », *Camenucae* 2, 2008, 1-11.
- ROMILLY Jacqueline de, « Sur un écrit anonyme ancien et ses rapports avec Thucydide », *Journal des savants*, 1980, 19-34.

Antiphon

- BONAZZI Mauro, « L'Uomo, gli dei, le besti. A proposito dell'antropologia di Antifonte », *Elenchos* (27), 2006 (1), 101-115.
- BONAZZI Mauro, « Antifonte Presocratico », *Elenchos* 33, 2012 (1), 21-41.
- FURLEY D.J., « Antiphon's Case against Justice », dans G.B. Kerferd, *The Sophists and their Legacy. Hermes. Zeitschrift für Klassische Philologie* 44, 1981 (1), 81-91.
- GAGARIN Michael, *Antiphon the Athenian. Oratory, Law, and Justice in the Age of the Sophists*, Austin, University of Texas Press, 2002.
- HOURCADE Annie, *Antiphon d'Athènes, Une pensée de l'individu*, Bruxelles, Ousia, 2001.
- ROMEYER-DHERBEY Gilbert, « Cosmologie et Politique chez Antiphon », dans *La Parole archaïque*, Paris, Presses Universitaires de France, 1999, 40-55.

Gorgias

- BRUNSCHWIG Jacques, « Gorgias et l'incommunicabilité », *La communication, Actes du congrès des sociétés philosophiques de langue française*, Montréal, 1971.
- CASSIN Barbara, *Si Parménide. Le Traité anonyme De Melisso Xenophane Gorgia. Édition critique et commentaire*, Lille, Presses Universitaires de Lille, 1980.
- HARRISON E.L., « Was Gorgias a sophist? », *Phoenix* 18, 1964, 183-192.
- KERFERD George B., « Plato's Treatment of Callicles in the Gorgias », *Proceedings of the Cambridge Philological Society* 20, 1974, 48-52.
- NATALI Carlo, « Aristote et les méthodes d'enseignement de Gorgias (*Réf. soph.* 34, 183b36-184a8) », dans B. CASSIN (éd.), *Positions de la sophistique*, Paris, Vrin, 1986, 105-116.
- NOEL Marie-Pierre, « L'art de Gorgias dans le *Gorgias*, dans *Platon et la rhétorique, Analyses et réflexions sur Platon, Gorgias*, ouvrage collectif dirigé par Guy Samama, Ellipses, Paris, 2003.
- , « La persuasion chez Gorgias », dans J.-M. Galy et A. Thivel, *La rhétorique grecque : actes du Colloque Octave Navarre : troisième colloque international sur la pensée antique*, Paris, C.I.D. Diffusion, 1994, 89-105.
- ROMEYER-DHERBEY Gilbert, « Platon contre les Sophistes. Les connotations politiques dans le Gorgias », *Filosofia oggi* 10, 1987 (3), 431-440.
- TORDESILLAS Alonso, « Palamède contre toutes les raisons », dans J.-F. MATTEI (éd.), *La naissance de la raison en Grèce*, Paris, Presses Universitaires de France, 1990, 241-255.
- Verdenius W.J., « Gorgias' Doctrine of Deception », dans G.B. KERFERD (éd.), *The Sophists and their Legacy*, Wiesbaden, Steiner, 1981, 116-128.

Hippias

- ARTEAU MCNEIL Raphaël, « Platon, critique du matérialisme: le cas de l'*Hippias majeur* », *Dialogue* 46, 2007 (3), 435-458,
- BRANCACCI Aldo, « La pensée politique d'Hippias », *Méthexis*, 2013, 23-38.
- JOHANN Horst-Theodor, « Hippias von Elis und der Physis-Nomos-Gedanke », *Phronesis* 18, 1973 (1), 15-25.
- MAJOR Hippias, « Les hétairies, l'opposition entre nature et loi et la question du cosmopolitisme chez Hippias », *Lexicon philosophicum*, 2013 (1), 5-28.
- MORGAN Michael L., « The Continuity Theory of Reality In Plato's *Hippias Major* », *Journal of the History of Philosophy* 21, 1983 (2), 133-158.

Prodicos

- DORION Louis-André, « Héraclès entre Prodicos et Xénophon », *Philosophie antique* 8, 85-114.

DUMONT Jean-Paul, « Prodicos : de la méthode au système », dans B. CASSIN (éd.), *Positions de la sophistique*, Paris, Vrin, 1986, 221-232.
HEINRICH A., « The Atheism of Prodicus », *Cronache Ercolanesi* 6, 1976, 15-21.

Protagoras

BERKEL Tazuko A (van), « Made to Measure: Protagoras' Metron », dans J.M. van OPHUIJSEN, M. van RAALTE et P. STORK (eds.), *Protagoras of Abdera: The Man, his Measure*, Leiden, Brill, 2013, 37-67.
BONAZZI Mauro, « Il mito di Prometeo nel Protagora: una variazione sul tema delle origine », dans F. CALABI e S. GASTALDI (ed.), *Immagini delle origini. La nascita della civiltà e della cultura nel pensiero antico*, Sankt Augustin, Academia Verlag, 2012, 41-57.
BRANCACCI Aldo, « La “dottrina riservata di Protagora” (Plat. *Theaet.* 152c7-e1) », *Méthexis*, 2011, 87-108.
BURNYEAT M. F., « Protagoras and Self-refutation in Later Greek Philosophy », *The Philosophical Review* 85, 1976 (1), 44-69.
CAPIZZI Antonio, *Protagora. Le testimonianze e i frammenti. Edizione riveduta e ampliata con uno studio su la vita, le opere, il pensiero e la fortuna*, Florence, G. C. Sansoni, 1955.
COLE Andrew Thomas, « The Relativism of Protagoras », *Yale Classical Studies* 22, 1972, 19-45.
CORRADI Michele, « Protagoras dans son contexte. L'homme mesure et la tradition archaïque de l'incipit », *Mètis*, 2007, N.S. 5.
DENYER Nicholas, « The Political Skill of Protagoras », dans V. HARTE et M. LANE (ed.), *Politeia in Greek and Roman Philosophy*, Cambridge, Cambridge University Press, 2013, 154-167.
GAGARIN Michael, « Protagoras et l'art de la parole », *Philosophie Antique*, 2008, 23-32.
GAVRAY Marc-Antoine, *Platon hériter de Protagoras. Un dialogue sur les fondements de la démocratie*, Paris, Vrin, 2016.
HOURCADE Annie, *Atome et Sophistique. La tradition abdéritaine*, Bruxelles, Ousia, 2009.
KULESZ Octavio, *Antilogía Final. La crítica platónica al antropometrismo de Protágoras*, Buenos Aires, Nicolás Bourbaki, 2006.
MANSFELD Jaap, « Protagoras on Epistemological Obstacles and Persons », *Hermes. Zeitschrift für Klassische Philologie* 44, 1981 (1), 38-53.
OPHUIJSEN Johannes (van), RAALTE Marlein (van) & STORK Peter (eds), *Protagoras of Abdera: The Man, his Measure*, Leiden – Boston, Brill, 2013.
SAUNDERS Trevor J, « Protagoras and Plato on Punishment », *Hermes. Zeitschrift für Klassische Philologie* 44, 1981 (1), 129-141.
SCHIAPPA Edward, *Protagoras and Logos. A Study in Greek Philosophy and Rhetoric*, Columbia, University of South Carolina Press, 2003².
ZILIOLI Ugo, *Protagoras and the challenge of relativism: Plato's subtlest enemy*, Burlington / Aldershot, Ashgate, 2007.

Thrasymaque

BONAZZI Mauro, « Thrasymaque, la polis et les dieux », *Philosophie antique* 8, 2008, 61-84.
MACE Arnaud, « Un monde sans pitié : Platon à l'école de Thrasymaque de Chalcédoine », *Philosophie antique* 8, 2008, 35-60.

VI. MODE ET CRITÈRES D'ÉVALUATION

Les étudiants sont évalués sur la base de trois critères :

- Participation générale : 10 %
- Exposé oral : 20 %
- Travail écrit : 70 %

1) La *participation générale* inclut la présence des étudiants et la participation à la discussion. À chaque séance, les étudiants sont invités à prendre connaissance au préalable des textes examinés en classe. Il leur est demandé de lire le chapitre correspondant dans le recueil de fragments dirigé par Jean-François Pradeau (voir Bibliographie).

En outre, chaque semaine, les étudiants seront invités à lire une étude (au moins) en lien avec le thème annoncé pour la séance.

2) L'*exposé oral* portera sur un sujet dont le choix est laissé libre, mais il devra tourner autour d'une des questions suivantes :

- L'approfondissement d'un thème ou d'une question apparaissant dans les fragments des sophistes
- L'exploration d'un thème ou d'une question relative au cadre de pensée contemporain des sophistes (Platon, Aristote, Isocrate, Aristophane, etc.)
- L'étude d'un thème ou d'une question liée à la réception des sophistes au sein de la tradition philosophique postérieure

Les étudiants sont invités à s'entendre avec le professeur préalablement à la présentation.

L'exposé oral sera évalué principalement sur sa forme : qualité de la présentation, manière de recourir aux textes, clarté de la démonstration. Le fond de l'argument fera plutôt l'objet de l'évaluation écrite, afin de laisser la possibilité à l'étudiant de réviser sa position et de retravailler sa thèse en fonction de la discussion qui suivra la présentation.

L'exposé durera entre 30 et 45 minutes. Il sera suivi d'une séance de questions. Ces deux modalités seront ajustées en fonction du nombre d'étudiants inscrits au séminaire.

3) Le *travail écrit* est un approfondissement de l'exposé oral qui tient compte des remarques, suggestions et objections formulées lors de la présentation. Il comptera entre 14 et 15 pages (hors bibliographie) et il respectera les normes typographiques suivantes : interligne un et demi, police de 12 points (Times New Roman ou autre), utilisation de titres, numérotation des pages, composition d'une table des matières. Il utilisera aussi un système de références cohérent.

Le travail sera envoyé au plus tard le 11/04/2017 à l'adresse électronique du professeur.

L'évaluation portera sur le contenu, toutefois la forme et la clarté de l'argumentation ne doivent pas être négligées.

VII. ECHELLE DE NOTATION ET PLAGIAT

1. L'échelle de notation est celle qui est en vigueur à la Faculté de philosophie.
2. Le plagiat est tout à fait à proscrire. Voir à ce sujet le site internet de la Faculté et le Règlement des études.

3. Citer vos sources selon les règles préconisées est d'une importance capitale. Pour plus d'informations à ce sujet, consulter les sites suivants :

<http://www.bibl.ulaval.ca/chercher-autres-sujets/citer-ses-sources>

<http://www.bibl.ulaval.ca/diapason/plagiat/plagiat.htm>

<http://www.bibl.ulaval.ca/aide-a-la-recherche/formations-et-tutoriels>

VIII. ÉTUDIANTS AYANT UN HANDICAP

Voir la *Procédure de mise en application des mesures d'accommodations scolaires*, à l'adresse suivante : <http://www.aide.ulaval.ca/cms/site/cocp/pid/1936>

IX. UTILISATION D'APPAREILS ÉLECTRONIQUES

Les étudiants sont libres d'utiliser leurs tablettes numériques et ordinateurs pour la prise de note et, éventuellement, la recherche d'informations dans le cadre du cours.

Il leur est demandé de mettre leur téléphone en mode silencieux et d'interrompre toute conversation par messages durant le cours.

L'utilisation d'un enregistreur est soumise à l'acceptation initiale par le professeur.